

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : poste adjoint(e) chef du bureau des biotechnologies et de l'agriculture

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
IPEF, ISPV, IAE	3 ANS	

Cotation du poste

3

Catégorie d'emploi

Famille(s) professionnelle(s)

ELABORATION ET PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Emploi(s)-type(s) de rattachement

Correspondance RIME

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Localisation

92 – LA DÉFENSE

Vacance poste et motif recrutement

POSTE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT

Titulaire précédent (nom, grade ...)

HELENE SOUBELET

Nom et fonction du n+1

ROBERT SCHOEN, CHEF DE BUREAU

Missions (raison d'être du poste) :

L'adjoint(e) au chef de bureau seconde ce dernier sur tous les sujets relevant de la compétence du bureau. Il peut par ailleurs prendre directement en charge certaines rubriques d'installations classées ainsi que certains dossiers de nature transversale ou organisationnelle qui lui seront attribués par le chef de bureau.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le bureau des biotechnologies et de l'agriculture (BBA) fait partie du département produits chimiques - pollutions diffuses – agriculture du Service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement (SPNQE) au sein de la direction générale de la prévention des risques (DGPR).

Le BBA participe à l'élaboration de la politique et de la réglementation en matière d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ainsi qu'aux relations dans ce domaine avec les instances européennes pour le compte du MEDDE, en liaison avec les autres ministères concernés.

Il est en relation, avec les autres administrations concernées, avec le Haut Conseil des biotechnologies (HCB).

Il assure le point focal national pour le protocole de Cartagena et assure la représentation de la France au sein du groupe de travail européen correspondant.

Il élabore et met en œuvre, sous la coordination du service en charge de l'animation générale de l'inspection des installations classées, la réglementation et les actions en matière des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) agricoles (élevages, piscicultures...) et des ICPE abattoirs et équarrissages. Il anime leur mise en œuvre par les services d'inspection des installations classées, en particulier ceux situés au sein des directions départementales (de la cohésion sociale) et de la protection des populations (DD(CS)PP). Il est appelé à assurer pour le compte du ministère, en coordination avec le bureau chargé du suivi de la directive IPPC/IED, la mise à jour des documents BREF qui relèvent de son périmètre de compétence.

En liaison avec la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), avec le ministère chargé de l'agriculture et les autres ministères le cas échéant, il élabore les actions en matière de pollutions diffuses et risques, notamment biologiques, pouvant affecter l'agriculture, les territoires ruraux et les milieux naturels.

Outre le chef de bureau et son adjoint(e), le bureau comprend cinq chargés de mission et une secrétaire.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

L'adjoint(e) au chef de bureau seconde ce dernier sur tous les sujets relevant de la compétence du bureau. Elle peut par ailleurs prendre directement en charge certaines rubriques d'installations classées ainsi que certains dossiers de nature transversale ou organisationnelle qui lui seront attribués par le chef de bureau.

Activités principales :

Dans les domaines qui la concernent, elle est appelée à :

- être en relation avec certaines organisations professionnelles ou associations au niveau national et animer des groupes de travail,
- assurer l'appui technique et juridique aux services déconcentrés, à élaborer les outils utiles à leur travail (système d'information, bases de données, démarche qualité, etc), assurer des formations,
- représenter le BBA dans des instances internes ou externes au ministère ainsi que dans les instances européennes ou internationales,
- prendre en charge une partie des fonctions de management du bureau

En cas de vacance du poste du chef du BBA, elle assure l'intérim.

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Supervision des agents du bureau (8 agents au total) en appui du chef du bureau et intérim du chef de bureau en l'absence de celui-ci.	Adjoint(e) au chef de bureau

Relations internes et externes :

Le titulaire est appelé à être en relation avec les autres directions du MEDDE (DGALN/DEB, CGDD, SG/DRH...) et des autres ministères (DGAL, DGPAAT, DGCCRF, DGS...), les ONG environnementales et les organisations professionnelles agricoles (OPA), les organismes de recherche, l'ANSES et le HCB.



Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques

Expérience des enjeux agricoles et environnementaux

Compétences transversales

Management d'équipe

Compétences relationnelles

Élevées, capacité à négocier

Modes d'acquisition Expérience professionnelle et formation continue

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Il requiert de bonnes connaissances de base dans les domaines des filières agroalimentaires, des biotechnologies, du fonctionnement de l'administration, de la légistique, des aptitudes au management d'une équipe et à la négociation. Il requiert également la maîtrise de l'anglais.

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Bureau individuel		Grande Arche de la Défense paroi nord

Contact :

Robert Schoen, chef du bureau des biotechnologies et agriculture

robert.schoen@developpement-durable.gouv.fr

tél : 01 40 81 87 38

Hélène Soubelet, adjointe au chef du bureau des biotechnologies et agriculture

helene.soubelet@developpement-durable.gouv.fr

tél : 01 40 81 87 39



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr